

PARIS

Une nouvelle équipe à la Gaîté

La Ville de Paris va changer de délégataire pour la gestion de la Gaîté lyrique. En charge de l'établissement depuis sa création, en mars 2011, la Société de gestion de la Gaîté lyrique (SGGL), associant la société Scintillo de Steven Hearn et le groupe SOS de Jean-Marc Borello, était candidate finaliste pour un renouvellement. Mais c'est l'autre groupement candidat qui a été préféré. Il est constitué par la société Arter de Jean-Dominique Secondi, la société Muz Connexion de Marc Dondey et la Société des arts technologiques (SAT) de Monique Savoie (Montréal). À la lecture des deux dossiers de candidatures, il n'y aura pas de révolution pour la Gaîté lyrique, destinée à rester le pôle des arts numériques à Paris, avec des concerts, des expositions, des résidences, des ateliers, des conférences... Le principal changement tient à la volonté de la Ville de Paris de réduire son apport financier. La compensation financière municipale était de 5,8 millions d'euros pour ces trois dernières années sur un budget de 9,8M€. Selon les projections du projet retenu, l'année prochaine, elle sera de 4,6 M€ puis de 4,2 M€, pour un budget global qui pourrait évoluer de 8,5 M€ à 9,2 M€ de 2017 à 2022. L'équipe de Marc Dondey (futur directeur) s'est distinguée en promettant plus du double de recettes propres



D. R.

liées à l'artistique. Elle pose l'ambition de devenir maison de création et tête de réseau «de la rencontre entre création artistique et innovation scientifique, technologique et sociale». Son dossier envisage un fonds d'appel à projets et un fonds de production financé par des acteurs privés. Il met en avant des partenariats avec des firmes comme Microsoft, Cisco, Google. Il propose un nombre de journées d'ouverture moins important, mais des plages horaires plus longues, des économies de coûts de fonctionnement et une réduction d'effectif. Marc Dondey, futur directeur général, est directeur de projet Entreprises créatives, à la direction du développement économique de l'Eurométropole de Strasbourg. Il a été directeur délégué au théâtre Nanterre-Amandiers, au festival Musica à Strasbourg, directeur des études au Conservatoire national supérieur d'art dramatique. ■ Y. P.

ENTRETIEN

«Ne pas délaissier les missions de service public»

Jérôme Delormas, directeur de la Gaîté lyrique

Pourquoi quitter la Gaîté lyrique ?

C'est un choix annoncé à l'équipe et à la Ville il y a plusieurs mois. Il n'a rien à voir avec la fin de la délégation de service public. Je pars comblé vers une nouvelle aventure.

Quel bilan tirez-vous de ces cinq années ?

Nous sommes entrés dans un bâtiment superbe mais un peu froid et complexe. Pour leur confort, nous séparions les publics, en termes de flux et d'horaires, ce que nous avons cessé au bout d'une année. Nous avons privilégié la porosité entre concerts, cinéma ou débats, notamment grâce au plateau média en mezzanine. Ici, on fait pour apprendre, le public s'approprie les outils liés au numérique et regarde ce qui est en train de se faire. Avec 100 à 110 concerts par an, nous avons vite été identifiés par les professionnels et le public. Nous terminons avec 85% de remplissage. Nous avons réalisé une étude des publics édifiante sur leur satisfaction.



MAXIME DUFOUR

Avec quels moyens fonctionnait le lieu ?

Le budget est de 9,5 millions d'euros, dont 55% abondés par la Ville. Nous trouvons 4,5 millions de ressources propres, dont 45% de partenariats et privatisations d'espaces, par la billetterie (21%), les bars, la boutique, des formations et notre incubateur de start-up. Je n'ai fait gagner aucun dividende aux actionnaires de la SAS, mais nous sommes à l'équilibre. L'équipe a atteint 85 équivalents temps plein, avec un management horizontal. La Ville souhaite réduire sa participation, voire les effectifs. Nous avons défendu un modèle – critiqué – de mixité privé/public. Il ne faut pas délaissier des missions de service public qui ne rapportent rien financièrement, comme le centre de ressources. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS DAMBRE

CRÉTEIL : NOMINATION OFFICIELLE DE JOSÉ MONTALVO.

Après une année de tergiversations, le ministère a confirmé la nomination du chorégraphe José Montalvo à la direction de la Maison des arts de Créteil (MAC), scène nationale (*La Lettre du Spectacle* du 10 juin). Laurent Cathala, député-maire de Créteil, n'a pas transigé sur son choix qu'il avait annoncé dès juin 2015. José Montalvo prendra son poste dès le 5 septembre. Il sera accompagné par Nathalie Decoudu comme directrice déléguée. Créteil sera un cas rares de scène nationale où le directeur-artiste poursuit son activité, un choix d'autant plus original que accueille déjà un centre chorégraphique national. La metteuse en scène Élise Vigier sera associée à la programmation.

ENSEMBLES MUSICAUX : BAISSÉ DES COLLECTIVITÉS, HAUSSE DE L'ÉTAT.

Les premiers chiffres 2016 du baromètre économique de la Fevis (Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés) confirment la forte baisse des subventions des collectivités territoriales annoncée l'année dernière. Le recul est de 9% de 2015 à 2016, de la part des Régions. Les aides des Départements déclinent de 13% sur un an. Quant aux communes, le repli est concentré sur quelques ensembles, mais l'évolution moyenne par ensemble du soutien des communes est de -7%. En regard, l'aide de l'État attendue en 2016 est en hausse de 11% grâce à l'augmentation des minima d'aides des DRAC et aux subventions en centrale aux compagnies à rayonnement national. Ce baromètre s'appuie sur 69 adhérents de la Fevis qui ont accepté de transmettre leurs chiffres durant trois années consécutives.

ÉLUS, LIEUX ET FESTIVALS : FAIRE AVANCER LA CHARTE.

En juillet 2013, le SNSP (Syndicat national des scènes publiques), la FNCC (fédération nationale collectivités territoriales pour la culture) et la fédération France Festivals avaient signé une chartre posant un cadre à la relation entre professionnels et élus. Les mêmes partenaires vont préparer un avenant à ce texte qui présentera des engagements réciproques en matière d'emploi artistique et culturel. Le sujet fait l'objet d'une rencontre à Avignon le 14 juillet (14h30 mairie annexe place des Carmes). Cet avenant n'aboutira probablement qu'au premier semestre 2017. En attendant, ce travail va permettre de relancer la communication sur la chartre «encore trop peu connue et trop peu respectée», reconnaît Michel Lefeuvre, président du SNSP.